



## LETTRE DE DEVOIR DE CONSEIL

### SOUSCRIPTEUR

<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	Nom	_____
			Prénom	_____
			Nom de jeune fille	_____
Adresse complète		_____		
		_____		
Code postal	_____	Ville	_____	

### Vous fournir un conseil

Dans le cadre de nos obligations réglementaires, nous vous invitons à nous fournir des informations afin de préciser vos besoins et exigences, votre situation financière et vos objectifs de souscription, ainsi que vos connaissances et expérience en matière financière en fonction des supports choisis. La fourniture d'une information complète et sincère est une condition indispensable à la délivrance d'un conseil adapté.

### Dans quel but ?

Vous délivrer un conseil adapté à votre situation et à la complexité du contrat :

- En vous orientant au mieux de vos intérêts sur le choix du contrat d'assurance-vie et sur la sélection des supports,
- En vous orientant également sur la durée du contrat, la rédaction de la clause bénéficiaire, le montant et la fréquence du(des) versement(s), les garanties optionnelles et les options de gestion.

### Par quels moyens ?

- En remplissant préalablement à toute opération, le recueil d'informations confidentielles "Vous Connaître". Ce recueil, ainsi que les échanges que nous aurons avec vous, sont destinés uniquement à Hedios Patrimoine.
- En nous téléphonant au 01 53 45 98 00 pour comprendre les questions et leur finalité et pour préciser en particulier la priorisation de vos objectifs, vos connaissances en matière financière et la part de l'investissement envisagé dans votre patrimoine.
- En nous retournant le recueil d'informations "Vous Connaître" ainsi que la "Fiche d'information légale" et la "Charte Hedios" (seulement si vous ne les avez jamais retournées), sans affranchir à Hedios - Libre Réponse 80064 - 75085 Paris Cedex 02.

**VOUS NE SOUHAITEZ PAS INFORMER HEDIOS PATRIMOINE NI DE VOS EXIGENCES, NI DE VOS BESOINS, NI DE VOTRE SITUATION FINANCIÈRE, NI DE VOS OBJECTIFS, NI DE VOS CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCE EN MATIÈRE FINANCIÈRE.**

Vous exigez donc de réaliser votre opération sans suivre les recommandations de Hedios Patrimoine.

#### MISE EN GARDE :

Les recommandations de Hedios Patrimoine sont pourtant destinées à assurer votre protection.

Nous ne serons donc pas en mesure de vous délivrer un conseil répondant à votre situation et à la complexité du contrat, comme par exemple le(s) type(s) de support d'investissement qui vous est (sont) adapté(s).

Vous pouvez donc poursuivre votre opération en suivant le guide ci-joint.

Nous attirons cependant votre attention sur le fait que, conformément au respect des dispositions de la Lutte Anti-Blanchiment, vous devrez renseigner des informations vous concernant dans le dossier de souscription.

Ces informations revêtent un caractère obligatoire, mais ne sont pas suffisantes pour la délivrance d'un conseil adapté.

Fait à ....., le .....

Nom et Signature du souscripteur

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à Hedios Patrimoine et sont nécessaires au traitement de votre dossier. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Hedios Patrimoine 7 rue de la Bourse - 75002 PARIS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



**SOUSCRIPTEUR**

M.    Mme    Mlle   Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_

<b>Situation familiale</b>	<input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)
<b>Capacité juridique</b>	<p><b>Majeur :</b>   <input type="checkbox"/> capable   <input type="checkbox"/> sous tutelle   <input type="checkbox"/> sous curatelle   <input type="checkbox"/> sous sauvegarde de justice</p> <p><b>Mineur :</b>   <input type="checkbox"/> sous administration légale des parents   <input type="checkbox"/> sous administration légale sous contrôle judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> sous tutelle   <input type="checkbox"/> émancipé</p> <p>Si mineur ou si majeur sous tutelle ou curatelle, indiquer le(s) nom(s), prénom(s) et l'adresse du (des) représentant(s) légal(aux) : .....</p> <p>Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....</p>
<b>Statut professionnel</b>	<p><input type="checkbox"/> Actif   <input type="checkbox"/> Étudiant / élève / apprenti   <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi   <input type="checkbox"/> Retraité(e)   <input type="checkbox"/> Autre inactif</p> <p>Profession (<i>profession antérieure si demandeur d'emploi ou retraité(e)</i>) : .....</p> <p>Code CSP correspondant à la profession<sup>(1)</sup> : _____</p>
<b>Patrimoine du foyer</b>	<input type="checkbox"/> < 50 k€ <input type="checkbox"/> 50 à 100 k€ <input type="checkbox"/> 100 à 150 k€ <input type="checkbox"/> 150 à 750 k€ <input type="checkbox"/> 750 à 1.500 k€ <input type="checkbox"/> > 1.500 k€
<b>Tranche de revenus annuels du foyer</b>	<input type="checkbox"/> < 50 k€ <input type="checkbox"/> 50 à 100 k€ <input type="checkbox"/> 100 à 150 k€ <input type="checkbox"/> > 150 k€
<b>Origine des fonds (pour tout versement)</b>	<p><input type="checkbox"/> Épargne déjà constituée   <input type="checkbox"/> Réalisation d'actifs   <input type="checkbox"/> Héritage/donation</p> <p><input type="checkbox"/> Intérêts/dividendes/stock-options...   <input type="checkbox"/> Gain aux jeux   <input type="checkbox"/> Indemnisation/dommages &amp; intérêts</p> <p><input type="checkbox"/> Autres : précisez .....</p>
<b>Destination économique des fonds (pour tout rachat)</b>	<p><input type="checkbox"/> Achat immobilier   <input type="checkbox"/> Achat mobilier   <input type="checkbox"/> Achat d'oeuvres d'art</p> <p><input type="checkbox"/> Augmentation de capital d'entreprise   <input type="checkbox"/> Transmission de patrimoine</p> <p><input type="checkbox"/> Autres : précisez .....</p>
<b>Renseignements complémentaires obligatoires</b>	<p>Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante pour le compte d'un autre État que la France<sup>(2)</sup> ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui   <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui : quelle fonction<sup>(3)</sup> ? _____ Dans quel pays ? .....</p> <p>Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante pour le compte d'un autre État que la France<sup>(2)</sup> ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui   <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui : quelle fonction<sup>(3)</sup> ? _____ Dans quel pays ? .....</p> <p>Quel est votre lien avec cette personne<sup>(4)</sup> ? _____</p>

<sup>(2)</sup> Veuillez impérativement cocher "oui" ou "non".

Pour les renvois <sup>(1)</sup>, <sup>(3)</sup> et <sup>(4)</sup>, veuillez vous reporter à la page 2 du document.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature du souscripteur**



### STATUT PROFESSIONNEL

Veillez noter votre profession actuelle précise.  
**Si vous êtes demandeur d'emploi ou retraité(e), votre profession antérieure.**  
Veillez noter le code correspondant à la catégorie socio-professionnelle de votre emploi sur la liste CSP ci-contre.

#### (1) Liste CSP

CODE	LIBELLÉ
1000	Agriculteurs exploitants
2100	Artisans
2200	Commerçants et assimilés
2300	Chefs d'entreprise
3100	Professions libérales et assimilés
3200	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
3600	Cadres d'entreprise
4100	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
4600	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
4700	Techniciens
5100	Employés de la fonction publique
5300	Policiers et militaires
5400	Employés administratifs d'entreprise
5500	Employés de commerce
5600	Personnels des services directs aux particuliers
6100	Ouvriers qualifiés
6600	Ouvriers non qualifiés
6900	Ouvriers agricoles
8100	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
8200	Inactifs divers (autres que retraités)

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme oblige les organismes financiers à interroger leur clientèle concernant leur situation vis-à-vis de certaines fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives bien précises (article L. 561-10 du Code monétaire et financier définissant les "personnes politiquement exposées").  
Veillez impérativement cocher "oui" ou "non" aux deux questions réglementaires posées.

Si "oui" : veuillez noter le code de la fonction d'après la liste ci-contre. De même, s'il s'agit d'une personne de votre entourage, veuillez préciser votre lien avec cette personne d'après la liste ci-contre.

#### (3) Liste des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives

CODE	LIBELLÉ
01	Chef d'État, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne
02	Membre d'une Assemblée parlementaire nationale ou du Parlement Européen
03	Membre d'une Cour suprême, d'une Cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
04	Membre d'une Cour des comptes
05	Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
06	Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière
07	Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
08	Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
09	Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité

#### (4) Liste des liens avec la personne exerçant la fonction politique, juridictionnelle ou administrative

CODE	LIBELLÉ
01	Le conjoint ou le concubin notoire
02	Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
03	En ligne directe, les ascendants, descendants et alliés au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
04	Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec la personne exposée
05	Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne exposée

## LISTE DES DOCUMENTS À COMPLÉTER ET À JOINDRE

### LA LETTRE DE DEVOIR DE CONSEIL

### LA "LUTTE ANTI-BLANCHIMENT"

### LA "FICHE D'INFORMATION LÉGALE"

Seulement si vous ne l'avez jamais retournée.

### LA "CHARTRE HEDIOS"

Seulement si vous ne l'avez jamais retournée.

## SITUATION A

Si vous souhaitez informer Hedios Patrimoine de vos exigences et de vos besoins afin de bénéficier d'un conseil adapté à votre situation et à la complexité du contrat.

## LISTE DES DOCUMENTS À COMPLÉTER ET À JOINDRE

### LE RECUEIL D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES "VOUS CONNAÎTRE"

N'hésitez pas à nous téléphoner au 01 53 45 98 00 pour comprendre les questions et leur finalité et pour préciser en particulier la priorisation de vos objectifs, vos connaissances en matière financière et la part de l'investissement envisagé dans votre patrimoine.

## SITUATION B

Si vous ne souhaitez pas informer Hedios Patrimoine ni de vos exigences ni de vos besoins et avez ainsi coché la case correspondante dans la Lettre de devoir de conseil.

## LISTE DES DOCUMENTS À COMPLÉTER ET À JOINDRE

### LE DOSSIER COMPLET DE VERSEMENT, D'ARBITRAGE OU TOUT AUTRE FORMULAIRE DE GESTION DU CONTRAT

### VOTRE CHÈQUE , LE CAS ÉCHÉANT

Dûment signé à l'ordre de la compagnie d'assurance.

Et toutes autres pièces mentionnées dans les formulaires.

Les documents sont à compléter, à signer et à retourner sans affranchir à :  
**HEDIOS - Libre Réponse 80064 - 75085 Paris Cedex 02**

# DEMANDE D'OPÉRATION(S)

## Versement(s) libre et/ou programmés

Formulaire à compléter, dater, signer et à adresser au distributeur de votre contrat. Nous vous conseillons d'en conserver une copie.

Le(s) soussigné(s), ci-après désigné(s) souscripteur(s) / adhérent(s), demande(nt) à effectuer l'opération suivante sur son (leur) contrat.

Nom du contrat : .....

Numéro de contrat : .....

### SOUSCRIPTEUR(S) / ADHÉRENT(S)

#### ■ Souscripteur / adhérent

M.  Mme  Mlle

Nom : .....

Nom de naissance : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Pays : .....

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

E-mail : .....

#### ■ Co-souscripteur / co-adhérent éventuel

M.  Mme

Nom : .....

Nom de naissance : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Pays : .....

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

E-mail : .....

### VERSEMENT LIBRE

Montant : ..... € sans frais (au minimum le montant indiqué dans les Conditions Contractuelles)

réglé par chèque (libellé à l'ordre de Suravenir)

réglé par prélèvement sur le compte bancaire suivant dont je suis (nous sommes) titulaire(s)

IBAN N° :

Origine des fonds :

épargne déjà constituée  réalisation d'actifs  héritage/donation  intérêts/dividendes/Stock Options...  gain aux jeux

indemnisation/dommages & intérêts  autres : préciser .....

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre obligatoirement un justificatif.

### VERSEMENTS PROGRAMMÉS

(veuillez joindre impérativement un RIB sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT) du compte bancaire à débiter à votre nom et le mandat de prélèvement ci-joint complété. En l'absence de ces deux pièces, votre demande de versements programmés ne pourra être traitée).

Mise en place  Modification (annule et remplace mes choix précédents sur cette option)  Suppression

Montant : ..... € sans frais  par mois  par trimestre  par semestre  par an

Je choisis un ajustement annuel du montant de mes versements programmés

Jour du versement programmé<sup>(1)</sup> :  1<sup>er</sup>  5  8  20  dernier jour du mois

### RÉPARTITION DU(ES) VERSEMENT(S)

**En cas de gestion pilotée/profilée :** le(s) versement(s) sera (seront) automatiquement effectué(s) au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement détenu sur le profil de gestion en place sur le contrat.

**En cas de gestion libre :** répartition du(es) versement(s) sur le(s) support(s) d'investissement suivant(s)<sup>(2)</sup> :

(si nécessaire joindre un papier libre daté et signé). Si vous choisissez un/des fonds en euros, veuillez préciser lequel/lesquels.

Nom du support	Code ISIN	Versement libre	Versements programmés
H Rendement 26	FR0013083714	%	%
H Absolu	FR0013098621	%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%



**H Rendement 26**  
**Code ISIN FR0013083714**

**Annexe complémentaire de présentation du support**

*En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de SG Issuer et de Société Générale.*

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT**

**1. PRESENTATION SUCCINCTE**

<b>Dénomination</b>	H Rendement 26
<b>Emetteur</b>	SG Issuer (filiale à 100 % de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100 % de Société Générale)
<b>Forme juridique</b>	Titre de Créance
<b>Code ISIN</b>	FR0013083714
<b>Garant de la formule</b>	Société Générale
<b>Montant Nominal de l'émission</b>	30.000.000 EUR
<b>Devise</b>	EUR
<b>Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur</b>	1.000 EUR
<b>Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)</b>	1.000 EUR
<b>Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)</b>	EURO STOXX <sup>®</sup> Select Dividend 30, dividendes non réinvestis - Ticker Bloomberg : SD3E
<b>Prix d'Emission</b>	99,42 %
<b>Période de souscription</b>	Entre le 01/03/2016 et le 15/04/2016
<b>Date d'Emission</b>	15/01/2016
<b>Date de constatation initiale</b>	29/04/2016
<b>Dates de constatation</b>	2 mai 2017; 30 avril 2018; 29 avril 2019; 29 avril 2020; 29 avril 2021; 29 avril 2022; 2 mai 2023; 29 avril 2024; 29 avril 2025
<b>Dates de remboursement automatique anticipé</b>	11 mai 2017; 10 mai 2018; 9 mai 2019; 11 mai 2020; 10 mai 2021; 10 mai 2022; 11 mai 2023; 9 mai 2024; 9 mai 2025
<b>Lieu de cotation</b>	Bourse de Luxembourg
<b>Droit applicable</b>	Droit français
<b>Durée de l'investissement</b>	10 ans
<b>Documentation Juridique</b>	Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus de base, les Conditions Définitives d'émission et le résumé du prospectus de base en langue locale, sont disponibles sur le site " prospectus.socgen.com ", sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Société Générale à l'adresse 17 Cours Valmy, 92800 - Puteaux, sur simple demande.

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur un fonds monétaire si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

**2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION**

**Objectifs et politique d'investissement**

Le titre de créance H Rendement 26 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date de Remboursement Final fixée au 11 mai 2026.

**Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.**

### **. Mécanisme de remboursement automatique anticipé annuel**

De l'année 1 à 9, à chaque date d'évaluation annuelle<sup>(1)</sup>, dès que la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date d'évaluation initiale (le 29 avril 2016) est supérieure ou égale à 5 %, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement déclenché, le produit s'arrête et l'investisseur récupère alors le capital investi et perçoit :  
**Capital investi<sup>(2)</sup> + 9 % par année écoulée<sup>(2)</sup>** (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 8,70 %<sup>(3)</sup>)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, le placement se poursuivra jusqu'à l'échéance des 10 ans.

### **. Mécanisme de remboursement à l'échéance**

À la date d'évaluation finale, le 29 avril 2026, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date d'évaluation initiale (29 avril 2016).

Le montant de remboursement final de H Rendement 26 est retenu suivant 3 scénarios.

L'investisseur reçoit, le 11 mai 2026 :

**Scénario favorable** : Si le niveau final de l'Indice est supérieur ou égal à 105 % de son niveau initial (performance supérieure à +5 %), l'investisseur reçoit :

**Capital investi<sup>(2)</sup> + 9 % par année écoulée, soit 90 %<sup>(2)</sup>** (soit un Taux de Rendement Annuel de 6,60 %<sup>(3)</sup>)

**Scénario médian** : Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 105 % de son niveau initial (performance inférieure à +5 %) et supérieur ou égal à 60 % de son niveau initial (performance supérieure ou égale à -40 %), l'investisseur reçoit :

**Capital investi<sup>(2)</sup>**

**Scénario défavorable** : Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son niveau initial<sup>(4)</sup> (performance inférieure à -40 %), l'investisseur reçoit :

**Capital investi<sup>(2)</sup> x valeur finale de l'indice**

**PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum 40 %)**

Le produit se comporte comme un placement actions classique.

**L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.**

**L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.**

**La perte en capital peut être totale en l'absence de remboursement automatique anticipé et si l'Indice a une valeur nulle en clôture du 29 avril 2026.**

(1) Les dates d'évaluation sont : 2 mai 2017; 30 avril 2018; 29 avril 2019; 29 avril 2020; 29 avril 2021; 29 avril 2022; 2 mai 2023; 29 avril 2024; 29 avril 2025.

(2) Hors frais et commissions et avant prélèvements sociaux et fiscalité applicables au cadre d'investissement (contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation). Ces remboursements sont conditionnés par l'absence de faillite ou défaut de paiement de Société Générale. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de capital.

(3) Taux de rendement annuel brut hors frais, fiscalité, prélèvements fiscaux et sociaux applicables au cadre d'investissement (contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation), faillite ou défaut de paiement de Société Générale.

(4) Cours de clôture de l'indice à la date d'évaluation initiale du 29 avril 2016.

### **Profil de risque et de rendement**

**Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section "Facteurs de risques" du prospectus. Ces risques sont notamment :**

- **Risque de perte en capital**  
Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- **Risque de crédit**  
Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
- **Risque de marché**  
Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.
- **Risque de liquidité**  
Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

### **Garantie ou protection équivalente**

Absence de garantie en capital en cours de vie et à l'échéance.

H Rendement 26 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où la cession, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.



### 3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS\*

Société Générale paiera à chaque distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,9 % du montant des Titres effectivement placés. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

#### AVERTISSEMENT

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat ou à un décès, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

#### DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) ..... (Prénom NOM),  
adhérent / souscripteur au contrat ..... (Nom du contrat)  
numéro ..... (Numéro du contrat),  
reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H Rendement 26 Code ISIN FR0013083714, que je choisis aujourd'hui comme support en unités de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
  - o la nature du support et les risques y afférents,
  - o les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
  - o l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,9 % du montant des Titres effectivement distribués.

#### QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Rendement 26 est de 10 ans :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 est constitué de 30 sociétés retenues notamment pour le niveau de rendement élevé de leur dividende et ce régulièrement parmi les grandes capitalisations de la zone euro :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Il existe un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement chaque année, si, aux dates d'évaluation annuelle, la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 26 présente un risque de perte en capital à l'échéance et en cours de vie en cas de sortie anticipée (rachat, conversion en rente, arbitrage, décès,...) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le montant de remboursement (anticipé ou à l'échéance) communiqué dans les documents ne tient pas compte des frais de gestion afférents au contrat de capitalisation ou d'assurance-vie et des prélèvements fiscaux et sociaux :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
A l'échéance, je ne subis pas de perte si le cours de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial (déterminé le 29 avril 2016) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
La faillite ou le défaut de paiement de l'Emetteur peut remettre en cause la protection conditionnelle du capital à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 26 comporte un risque de perte potentiellement important, comme tout placement en Bourse et aucun discours commercial ne doit me faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux du livret A comporte a priori un risque sensible.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à .....

le ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent /du souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

**SURAVENIR** : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).

\* : hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions générales)

**H Absolu**  
**Code ISIN FR0013098621**

**Annexe complémentaire de présentation du support**

*En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. et de BNP Paribas S.A.*

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT**

**1. PRESENTATION SUCCINCTE**

<b>Dénomination</b>	H Absolu
<b>Emetteur</b>	BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.(1), véhicule d'émission de droit néerlandais
<b>Forme juridique</b>	Titre de Créance
<b>Code ISIN</b>	FR0013098621
<b>Garant de la formule</b>	BNP Paribas S.A.
<b>Montant Nominal de l'émission</b>	30.000.000 EUR
<b>Devise</b>	EUR
<b>Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur</b>	1.000 EUR
<b>Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)</b>	1.000 EUR
<b>Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)</b>	EURO STOXX <sup>®</sup> Select Dividend 30, dividendes non réinvestis - Ticker Bloomberg : SD3E
<b>Prix d'Emission</b>	99,58 %
<b>Période de souscription</b>	Entre le 15/03/2016 et le 16/05/2016
<b>Date d'Emission</b>	15/03/2016
<b>Date de constatation initiale</b>	31/05/2016
<b>Dates de constatation (mécanisme de remboursement automatique anticipé)</b>	31 mai 2018; 1er juin 2020; 31 mai 2022; 31 mai 2024
<b>Dates de remboursement automatique anticipé</b>	14 juin 2018; 15 juin 2020; 14 juin 2022; 14 juin 2024
<b>Date de constatation finale</b>	01/06/2026
<b>Lieu de cotation</b>	Bourse de Luxembourg
<b>Droit applicable</b>	Droit français
<b>Durée de l'investissement</b>	10 ans
<b>Documentation Juridique</b>	Le Prospectus de Base, ses Suppléments, les Conditions Définitives de l'Émission ainsi que le Résumé Spécifique à l'Émission sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, <a href="http://www.amffrance.org">www.amffrance.org</a> .

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Pro-Federal Liquidités (FR0000970816) du contrat ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

**2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION**

**Objectifs et politique d'investissement**

Le titre de créance H Absolu (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date de Remboursement Final fixée au 15 juin 2026.

**Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.**

### **. Mécanisme de remboursement automatique anticipé en année 2, 4, 6 ou 8**

Après 2, 4, 6 ou 8 ans, aux dates de constatation<sup>(4)</sup>, dès que la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date de constatation initiale (le 31 mai 2016) est positive ou nulle, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement déclenché, le produit s'arrête et l'investisseur récupère alors le capital investi et perçoit un gain de 7 %<sup>(1)</sup> par année écoulée, soit 14 %<sup>(1)</sup> par période de 2 ans écoulée :

**Capital investi<sup>(1)</sup>**

**+ 2 x 7 %<sup>(1)</sup> SUR 2 ANS** (soit un Taux de Rendement Annuel Maximum de 6,77 %<sup>(2)</sup>)

**OU 4 x 7 %<sup>(1)</sup> SUR 4 ANS** (soit un Taux de Rendement Annuel de 6,36 %<sup>(2)</sup>)

**OU 6 x 7 %<sup>(1)</sup> SUR 6 ANS** (soit un Taux de Rendement Annuel de 6,02 %<sup>(2)</sup>)

**OU 8 x 7 %<sup>(1)</sup> SUR 8 ANS** (soit un Taux de Rendement Annuel de 5,71 %<sup>(2)</sup>)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, le placement se poursuivra jusqu'à l'échéance des 10 ans.

### **. Mécanisme de remboursement à l'échéance (année 10)**

À la date de constatation finale, le 1er juin 2026, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date de constatation initiale (31 mai 2016).

**Le montant de remboursement final de H Absolu est retenu suivant 3 scénarios.**

**L'investisseur reçoit, le 15 juin 2026 :**

**Scénario favorable :** Si le niveau final de l'Indice est supérieur ou égal à 100 % de son niveau initial (performance positive), l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> :

**Capital investi<sup>(1)</sup> + 7 % par année écoulée, soit 70 %<sup>(1)</sup>** (soit un Taux de Rendement Annuel de 5,44 %<sup>(2)</sup> dans ce scénario)

**Scénario médian :** Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 100 % de son niveau initial (performance négative) et supérieur ou égal à 50 % de son niveau initial (performance supérieure ou égale à -50 %), l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> :

**Capital investi<sup>(2)</sup>**

**Scénario défavorable :** Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 50 % de son niveau initial<sup>(3)</sup> (performance inférieure à -50 %), l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> :

**Capital investi<sup>(2)</sup> x valeur finale de l'indice**

**PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum 50 %)**

Le produit se comporte comme un placement actions classique.

**L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.**

**La perte en capital peut être totale si l'indice a une valeur nulle en clôture du 1er juin 2026.**

*(1) Hors frais et commissions et avant prélèvements sociaux et fiscalité applicables au cadre d'investissement (contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation). Ces remboursements sont conditionnés par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.*

*(2) Taux de rendement actuariel annuel brut hors frais, fiscalité, prélèvements fiscaux et sociaux applicables, faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule.*

*(3) Niveau de clôture de l'indice à la date de constatation initiale du 31 mai 2016.*

*(4) Les dates de constatation sont: 31 mai 2018; 1er juin 2020; 31 mai 2022; 31 mai 2024.*

### **Profil de risque et de rendement**

**Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section "Facteurs de risques" du prospectus. Ces risques sont notamment :**

- **Risque découlant de la nature du produit**

En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possibles, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte, notamment, peut être partielle ou totale.

- **Risque de crédit**

L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule (qui induit un risque sur le remboursement) et à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule (qui induit un risque de baisse sur la valeur de marché du produit en cours de vie).

- **Risque sur le montant de remboursement**

Ce montant dépend de la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (dividendes non réinvestis).

- **Risque sur le prix de marché**

La valorisation du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du niveau de l'Indice, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt.

### **Garantie ou protection équivalente**

Absence de garantie en capital en cours de vie et à l'échéance.

H Absolu présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où la cession, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

### 3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS\*

BNP Paribas Arbitrage SNC paiera à chaque distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,90 % du montant des Titres effectivement placés. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

#### AVERTISSEMENT

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat ou à un décès, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

#### DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) ..... (Prénom NOM),  
 adhérent / souscripteur au contrat ..... (Nom du contrat)  
 numéro ..... (Numéro du contrat),  
 reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H Absolu Code ISIN FR0013098621, que je choisis aujourd'hui comme support en unités de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
  - la nature du support et les risques y afférents,
  - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
  - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,9 % du montant des Titres effectivement distribués.

#### QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Absolu est de 10 ans :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice EURO STOXX ® Select Dividend 30 est constitué de 30 sociétés retenues notamment pour le niveau de rendement élevé de leur dividende et ce régulièrement parmi les grandes capitalisations de la zone euro :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Il existe un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement tous les 2 ans, si, aux dates de constatation, la performance de l'indice EURO STOXX ® Select Dividend 30 est positive ou nulle par rapport à son niveau initial :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Absolu présente un risque de perte en capital à l'échéance et en cours de vie en cas de sortie anticipée (rachat, conversion en rente, arbitrage, décès,...) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le montant de remboursement (anticipé ou à l'échéance) communiqué dans les documents ne tient pas compte des frais de gestion afférents au contrat de capitalisation ou d'assurance-vie et des prélèvements fiscaux et sociaux :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
A l'échéance, je ne subis pas de perte si le cours de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 baisse de plus de 50 % par rapport à son niveau initial (déterminé le 31 mai 2016) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
La faillite ou le défaut de paiement de l'Emetteur peut remettre en cause la protection conditionnelle du capital à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Absolu comporte un risque de perte potentiellement important, comme tout placement en Bourse et aucun discours commercial ne doit me faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux du livret A comporte a priori un risque sensible.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à .....

le ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent /du souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

**SURAVENIR** : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).

\* : hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions générales)

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués \**

**Nom / Prénom(s)\* :** \_\_\_\_\_  
*Nom / Prénom(s) du débiteur*

**Adresse\* :** \_\_\_\_\_  
*Numéro et nom de la rue*  
\_\_\_\_\_  
*Code postal Ville*  
\_\_\_\_\_  
*Pays*

**Coordonnées du compte\* :** \_\_\_\_\_  
*Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)*  
\_\_\_\_\_  
*Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)*

**Nom du créancier :** SURAVENIR

**Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) :** FR37ZZZ263184

**Adresse :** 232 rue Général Paulet  
29802 Brest cedex 9  
France

**Type de paiement\* :**  Paiement récurrent / répétitif <sup>(1)</sup>  
 Paiement ponctuel <sup>(2)</sup>

**Signé à\* :** \_\_\_\_\_ **le\* :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
*Lieu Date*

**Signature(s)\* :**  
*Veillez signer ici*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

*(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.*

*(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.*

**À retourner à : SURAVENIR - 232 RUE GÉNÉRAL PAULET - 29802 BREST CEDEX 9.**